

A.J DENTAL
SAS
Au capital de : 2 000,00 €
Siège social : 23 AVENUE DU 8 MAI 1945, 95200 SARCELLES
rcs numéro : 910546456

Procès-verbal de l'assemblée générale

Le 28/05/2025 à 9heures,

Les actionnaires de la société A.J DENTAL se sont réunis au siège social.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par tous les actionnaires, représentants la totalité des actions. Et également le dirigeant de la société

En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par AKOUN Julien dirigeant(e) de la société

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à l'unanimité.

Ordre du jour

- *Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clôturé le 31/12/2024*
- *Approbation de ces comptes*
- *Affectation du résultat*

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont présentés, qui font apparaître un bénéfice de 671686,00 Euros, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui se monte à 671686,00 Euros est affecté aux actionnaires ayant opté pour l'impôt sur le revenu et représentants en conséquence la quote-part de leurs participations dans le capital de la Société.

S'agissant d'une société ayant fait le choix d'opter pour le régime des sociétés de personnes (Impôt sur le revenu), le résultat de l'exercice est distribué aux actionnaires en fonction de leur quote-part respective de détention de capital dans la société. Cette remontée ne doit pas être considérée comme un dividende et ne donne donc pas lieu à l'application de PFU

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le dirigeant, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SARCELLES

Le 28/05/2025

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Horn' or similar, with a stylized flourish at the end.

A.J DENTAL
Liasse fiscale 2024

Exercice comptable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Document reçu par les services fiscaux le 08/05/2025 à 11:25



1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025



N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.J DENTAL - SIREN : 910546456						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
				Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	0	012	0	0	
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	0	016	0	0	0
	Immobilisations corporelles	028	0	030	0	0	0
	Immobilisations financières (1)	040	150	042	0	150	150
	TOTAL I (5)	044	150	048	0	150	150
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	0	052	0	0	0
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0	0
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	0	066	0	0	0
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	1 584 019	070	0	1 584 019	904 200
	Créances autres (3)	072	0	074	0	0	68 078
	Valeurs mobilières de placement	080	0	082	0	0	50 000
	Disponibilités	084	85 079	086	0	85 079	71 089
Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0	0	
TOTAL II	096	1 669 098	098	0	1 669 098	1 093 366	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	1 669 248	112	0	1 669 248	1 093 516
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	2 000		2 000		
	Ecarts de réévaluation	124	0				
	Réserve légale	126	200		200		
	Réserves réglementées	130	0				
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	0	132	0		
	Report à nouveau	134	0				
	Résultat de l'exercice	136	671 686		746 516		
	Subventions d'investissement	137	0				
	Provisions réglementées	140	0				
	TOTAL I	142	673 886		748 716		
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	0				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	0				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	0				
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	4 500		4 500		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	150 700	172	152 823	150 700	
	Comptes courants d'associés	173	338 439				
	Autres dettes	175	499 600		189 600		
Produits constatés d'avance	174	0					
TOTAL III	176	995 362		344 800			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	1 669 248		1 093 516		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	0	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0	

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

Si déposé néant, cochez la case:				☐
E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS				
Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI). (Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).				
Identification, adresse, SIREN, qualité des associés personnes morales			Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal des associés personnes physiques	Associé gérant	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel (col. 1) ou non professionnel (col. 2)		Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
AKOUN Julien 16, rue Brocéliande 95350 SAINT BRICE SOUS FORET FRANCE	☐	335 843		
05/04/1985 ENGHIEN LES BAINS 95880 FR - FRANCE				
HADDAD Yael Mazal 16, rue Brocéliande 95350 SAINT BRICE SOUS FORET FRANCE	☐	335 843		
29/07/1988 Sarcelles 95200 FR - FRANCE				
Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année				
F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX				
Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD				
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).				
Frais de réception, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement				
G DIVERS				
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)				
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS				
H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
Montant brut des salaires, hors apprentis et handicapés				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				
Montant des prélèvements effectués à titre personnel au cours de l'exercice:				
Montant des apports en capital ou versements en compte courant faits au cours de l'exercice				
PLUS VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT				
Nature des immobilisations non amortissables		Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value
Totaux :				
I BIC NON PROFESSIONNELS				
Détermination du résultat de l'exercice			Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale				
Autres locations meublées non professionnelles				
Location gérance				
Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon				
Autres BIC non professionnels				
Résultat avant imputation des déficits antérieurs				